

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-du- RHÔNE

ARRONDISSEMENT
DE MARSEILLE

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
D'AUBAGNE

**Nombre d'administrateurs
en exercice : 17**

Présents : 11

Quorum : 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Séance du **jeudi 29 janvier 2026**
L'an deux mille vingt six, le vingt neuf janvier
À 09 heures 30

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Président du CCAS.

PRESENTS :

Monsieur Gérard GAZAY, Madame Julie GABRIEL, Madame Sophie AMARANTINIS, Madame Irène DUPLAN, Madame Magali ROUX, Madame Brigitte AMOROS, Monsieur Denis GRANDJEAN, Monsieur Dominique DIAZ, Monsieur Luc GUERIN, Monsieur Charles BOUVIER, Madame Catherine CERVONI

ABSENTS :

Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Madame Martine VERNHES, Monsieur Denis GIROMINI, Monsieur Jean-Christophe MERLE, Monsieur Christian JANOT

POUVOIRS :

Monsieur Alain ROUSSET donne pouvoir à Madame Julie GABRIEL

N°09_290126

**Objet : Renouvellement demande de
subvention Conseil Régional «
Accompagnement Social et Educatif 2027
»**

Date de la convocation : 23/01/2026

Conformément à l'article R123-23 du code de l'action sociale et des familles, le secrétariat de séance est assurée par Madame Claudine JAILLET en sa qualité de Directrice du CCAS.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Président du CCAS

Monsieur Gérard GAZAY

Accusé de réception en préfecture
013-261300412-20260129-290126_09-DE
Reçu le 29/01/2026
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumb
er=211523KKN191,givenName=
Gérard,SN=GAZAY,T=Présiden
t,OU=0002 261300412,2.5.4.
97=#0C0F4E545246522D323631
333030343132,O=CCAS AUBAGN
E,C=FR
29/01/2026

Délibération n°09_290126 :

Objet : Renouvellement demande de subvention Conseil Régional « Accompagnement Social et Educatif 2027 »

Rapporteur : Madame Julie GABRIEL

EXPOSE :

Le Conseil Régional apporte depuis plusieurs années une aide financière au C.C.A.S et plus particulièrement à l'Épicerie Sociale « L'Atelier de Mai » dans le cadre de sa mission d'accompagnement socio-éducatif. L'accès à l'épicerie est soumis au passage à la commission des aides sur la base du rapport social d'un travailleur social. Une fois l'accès à l'épicerie sociale validé, le travailleur social en charge de l'accompagnement social de l'épicerie sociale définit avec le bénéficiaire le projet à travailler dans le cadre de l'aide éducative et budgétaire.

Le public de l'Épicerie Sociale est essentiellement composé de bénéficiaires des minima sociaux ou de personnes présentant des difficultés sur le plan économique.

En 2025, 83 personnes ont pu bénéficier des services de l'épicerie. 78% sont des femmes et 22% des hommes. Si l'on considère la composition familiale des personnes, on peut noter les « ayants droits » de cet accès, à savoir 70 enfants et 94 adultes, soit un total de bénéficiaires directs ou indirects de 164 personnes.

36% des personnes sont allocataires du RSA, 21% de personnes sont à la retraite, 19% au chômage, 13% ont un revenu d'activité, 11% perçoivent d'autres revenus de remplacement. Pour les personnes percevant des ressources liées à l'activité, il s'agit souvent de temps partiel complété par un complément RSA.

Sur le plan de l'âge : 44% sont âgés de 26 à 49 ans, 39% de 50 à 64 ans, 14% de plus de 65 ans et 3% de 19 à 25 ans.

Sur le plan de la composition familiale : 52% sont des personnes isolées, 34% sont des ménages monoparentaux, 14% sont des couples avec ou sans enfants.

A noter que 33% des foyers bénéficiaires vivent en centre-ville, 25% au Charrel et 18% à la Tourtelle, les autres quartiers représentant 24% des bénéficiaires.

Les bénéficiaires sont invités à participer à des ateliers et actions destinés à les mener vers plus d'autonomie et les remobiliser tels que les ateliers diététiques/cuisine, bricolage (compagnons bâtisseurs). 43 ateliers ont été proposés en 2025. Un partenariat avec le Dac 13 a été mis en place autour de l'Éducation Thérapeutique du Patient et l'Activité Physique Adapté. Des permanences culturelles sont également proposées en lien avec l'association « Culture du Cœur » pour promouvoir l'accès à la culture des usagers du CCAS et des structures partenaires.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles,

CONSIDÉRANT que l'Épicerie Sociale propose à ses bénéficiaires, dans un espace aménagé, divers ateliers et un accompagnement social ;

Accusé de réception en préfecture
 013-261300412-20260129-290126_09-DE
 Reçu le 29/01/2026
 Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=211523KKN191,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Président,OU=0002 261300412,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323631
 333030343132,O=CCAS AUBAGN
 E,C=FR
 29/01/2026

CONSIDÉRANT que cet espace de convivialité où usagers et travailleurs sociaux se rencontrent, permet de créer un lien social, de conseiller, d'informer et de gagner en autonomie sur les domaines de la vie quotidienne (cuisine, alimentation, santé, culture, logement etc.) ;

DÉCIDE:

ARTICLE 1 : DE SOLICITER auprès du Conseil Régional une subvention de 3.000,00€ au titre de l'accompagnement social et éducatif de l'Épicerie Sociale ;

ARTICLE 2 : D'AUTORISER le Président ou son représentant légal à signer le dossier de demande de financement, ainsi que tout document afférent à cette demande, et ceux nécessaires à son exécution ;

ARTICLE 3 : D'INSCRIRE la recette liée à cette subvention au chapitre 74 du budget principal du CCAS.

ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Accusé de réception en préfecture
013-261300412-20260129-290126_09-DE
Reçu le 29/01/2026
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumb
er=211523KKN191,givenName=
Gérard,SN=GAZAY,T=Présiden
t,OU=0002 261300412,2.5.4.
97=#0C0F4E545246522D323631
333030343132,O=CCAS AUBAGN
E,C=FR
29/01/2026